

RCS : ST BRIEUC

Code greffe : 2202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST BRIEUC atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1994 B 50026

Numéro SIREN : 393 701 289

Nom ou dénomination : SOCIETE ATH

Ce dépôt a été enregistré le 19/01/2022 sous le numéro de dépôt 450

Yves BRETAGNE

Commissariat aux Comptes

ATH

Société à Responsabilité Limitée au capital de 30 489,80 euros

Siège Social : « Bellevue » 22200 SAINT AGATHON

ATH

SARL au capital de 30 489,80€

Siège Social : « Bellevue »

22200 SAINT AGATHON

**Rapport du Commissaire à la
Transformation de la SARL en SAS**

*Commissaire aux Comptes, membre de la Compagnie Régionale de RENNES
Membre d'une Association Agréée, acceptant à ce titre le règlement des honoraires par chèque*

**Adresse professionnelle : La Potine 35320 PANCE
Téléphone: 02 99 14 47 90 - Portable : 06 23 10 18 07**

N° SIRET : 444 681 506 00010

En exécution de la mission de Commissariat à la Transformation qui m'a été confiée par décision de l'associée unique de la SARL ATH ci-dessous :

-La société MMS,
Société à responsabilité limitée, au capital de 2 000 euros,
Siège social : 46, rue de la Glanerie – 22400 COETMIEUX,
Immatriculée sous le numéro 793 509 829 au RCS de SAINT BRIEUC depuis le 11/06/2013.
Représentée par M. Mickael MEHEUST, cogérant ;

je vous présente mon rapport sur la situation de la SARL ATH que l'associée unique souhaite transformer en SAS (Société par actions simplifiée)

1. Exposé sur l'opération projetée

Présentation de la société transformée en SAS

La société ATH est une Société à Responsabilité Limitée à associé unique.

-Son capital s'élève à 30 489.80€ représenté par 400 parts sociales de 76.224€ de nominal, intégralement libérées et attribuées à la SARL MMS.

-Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT BRIEUC sous le numéro 393 701 289 depuis le 08/02/1994 sous l'enseigne AU RELAIS DE BELLEVUE, avec le code NAF 5510Z : Hôtels et hébergement similaire.

A l'issue de sa transformation en SAS :

-La SAS restera dénommée : «ATH»

-Le siège de la société restera situé « Bellevue » 22200 SAINT AGATHON

-La société continuera à avoir pour objet, en France et dans tous les pays :

- Bar licence IV, hôtel, restaurant ;

- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets, concernant ces activités ;

- la création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées,

- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets concernant ces activités,

- la participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports de commandites, de souscriptions ou d'achats de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance ou de société de participation ou autrement,

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales ou industrielles, civiles, immobilières et mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout autre objet similaire ou connexe.

-Le capital social restera fixé à 30 489,80€ divisé en 400 actions d'une valeur nominale de 76.22€ chacune, entièrement libérées, et attribuées à l'associée unique à raison de 1 action pour 1 part.

-La durée de la société restera fixée à 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés, sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

2. Appréciation de la valeur des biens composant l'Actif et le Passif Social

Afin d'établir ce rapport, je me suis fait communiquer les derniers documents comptables de la SARL ATH, arrêtés au 30/06/2021, date de clôture des comptes, et les pièces que j'ai jugées utiles à l'accomplissement de ma mission.

Ces documents comptables ont été établis par le Cabinet d'Expertise-Comptable CHAMPAS ET ASSOCIES 22P, 14 Rue Jean PERRIN- 22190 PLERIN.

J'ai effectué mes travaux selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, applicables à cette mission.

Ces normes requièrent d'une part, en application de l'article L224-3 du code du commerce, la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation et à analyser les avantages particuliers.

Par ailleurs en application de l'article L 223-43, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier s'il n'existe pas des faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation

Le bilan de la SARL ATH au 30/06/2021, se présente ainsi :

ACTIF

Fonds commercial	53 357€
Immobilisations incorporelles	958€
Amortissement des immobilisations incorporelles	-858€
Immobilisations corporelles	660 201€
Amortissements des immobilisations corporelles	-629 188€
Stocks	4 907€
Clients	15 458€
Autres créances	41 681€
Trésorerie	174 620€
Charges constatées d'avance	6 693€
TOTAL :	327 829€

PASSIF

Capital	30 490€
Réserves et résultat au 30/06/2021	207 429€
Dettes fournisseurs	32 752€
Dettes fiscales et sociales	56 790€
Autres dettes	368€
TOTAL :	327 829€

3. Conclusion

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres s'élève à la somme de 237 919€ au 30/06/2021.

En conséquence le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social (30 490€)

Les avantages particuliers n'appellent pas d'observation de ma part.

En ce qui concerne la mission prévue à l'article L224-3 du Code de commerce, je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'Actif social.

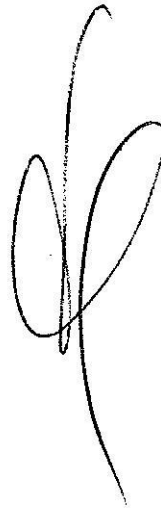
En ce qui concerne la mission prévue à l'article L223-43, je n'ai relevé aucun fait de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

La situation financière est équilibrée et n'appelle pas d'autres observations de ma part.

Fait à PANCE, le 19/01/2022

Yves BRETAGNE

Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'Y' and 'B' intertwined.